

Le parc du Mont-Royal a cent ans

Jean-Claude Marsan

Volume 19, numéro 75, été 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/57728ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (imprimé)

1923-3183 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marsan, J.-C. (1974). Le parc du Mont-Royal a cent ans. *Vie des Arts*, 19(75), 17–22.

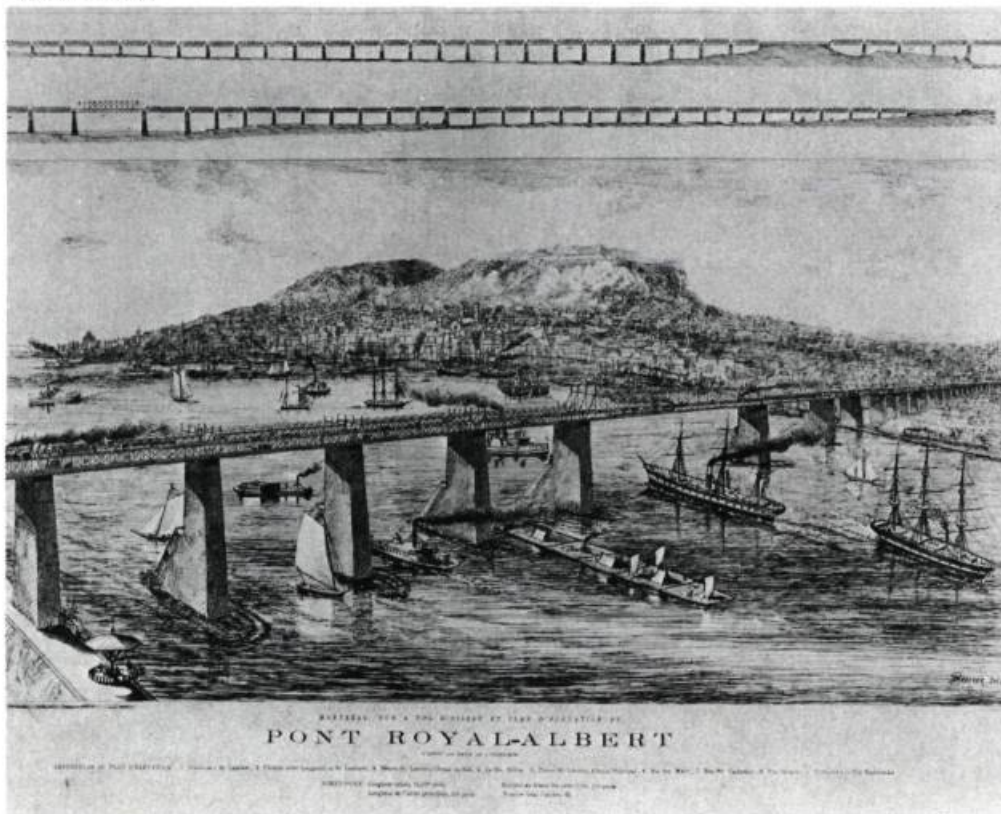
Il y a cent ans, en 1874, la Ville de Montréal confiait à Frederick Law Olmsted l'aménagement du mont Royal. Les terrains destinés à cette fin, à savoir quelque 430 acres, avaient été expropriés à partir de 1869 au coût total de plus d'un million de dollars. Il s'agissait là d'une somme considérable pour l'époque, d'autant plus que Montréal ne comptait alors qu'environ 110,000 habitants. Mais la petite cité, engagée depuis quelque temps déjà dans le processus d'industrialisation, commençait à bénéficier des retombées d'une économie de démarrage, ce qui se reflétait dans sa fierté et ses ambitions. N'avait-elle pas réalisé dans les années 1854-1859 le pont Victoria, considéré à ce moment-là comme l'œuvre de science et l'entreprise les plus gigantesques au monde, pour tout dire la huitième merveille de l'univers? Aussi se devait-elle de participer, à la suite des principales cités d'Europe, de New-York, avec son célèbre Central Park, et de plusieurs grandes villes américaines, au mouvement pour la création de parcs urbains. Le choix d'Olmsted, reconnu alors comme le plus éminent architecte paysagiste du continent, s'imposait de lui-même pour assurer à Montréal un parc digne de son rang. Mais l'aménageur américain devait apporter à notre ville plus qu'un simple prestige: il devait y laisser le témoignage d'un idéal social et d'une vision particulière du rôle de la nature dans la fabrique urbaine.

1. Promenade sur le mont Royal, en hiver.
Montréal, Musée McCord de l'Université McGill.
(Archives photographiques Notman)

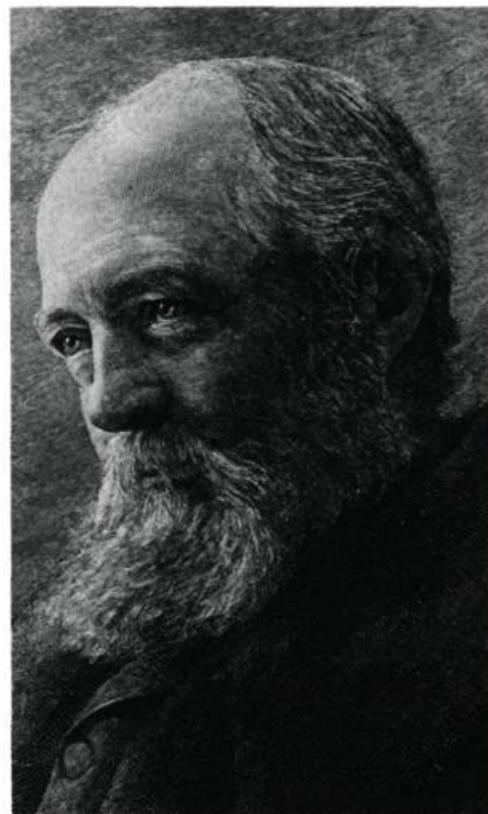
LE PARC DU MONT ROYAL À CENT ANS

par Jean-Claude Marsan





2



4

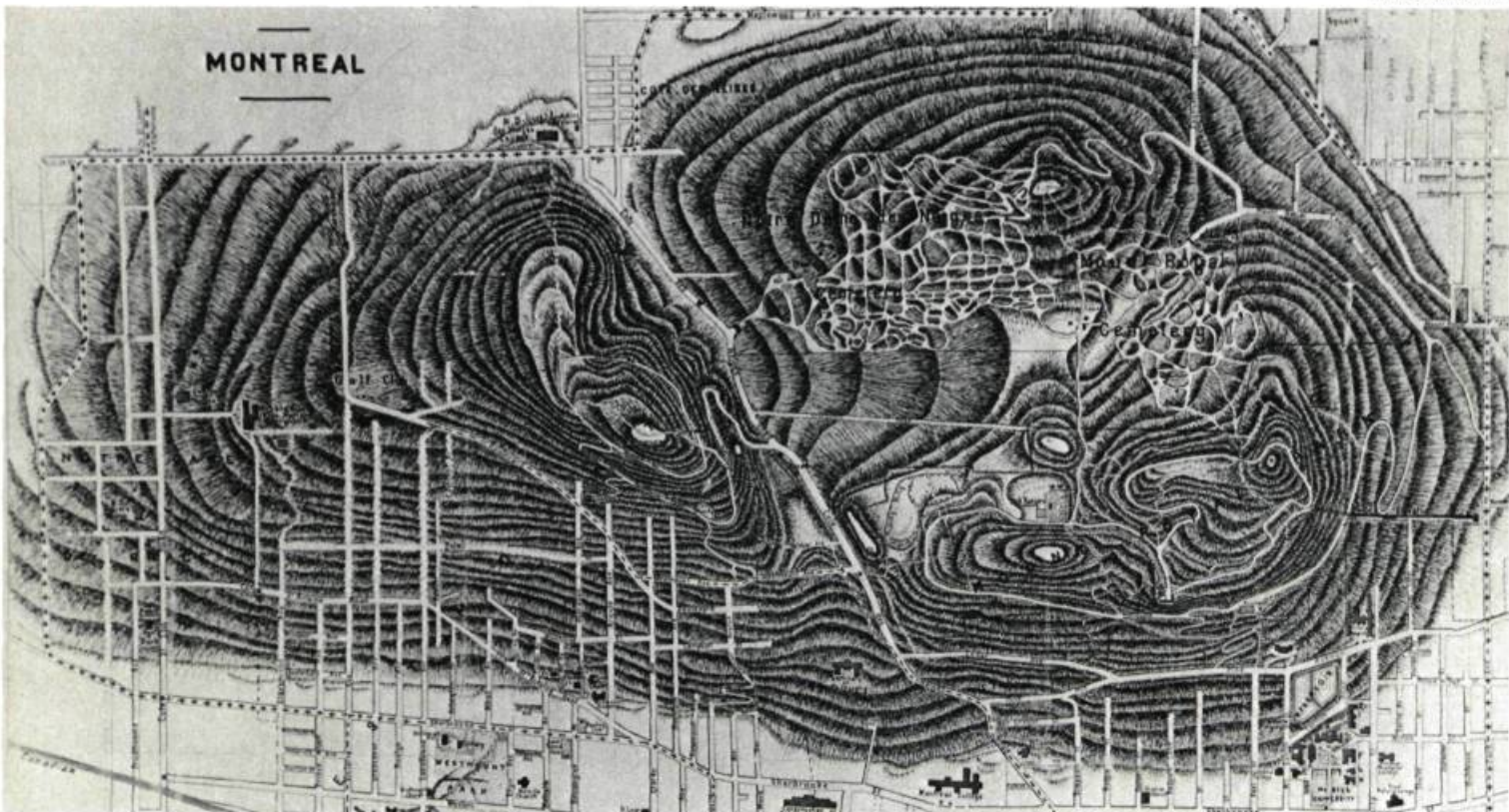


Sans posséder l'envergure de l'ordonnance de Central Park, effectué une décade plus tôt, l'aménagement que proposa Olmsted pour le mont Royal révèle, néanmoins, les grandes lignes de force de ses conceptions d'architecture paysagiste, de même que ses objectifs de démocratie sociale. Car un des traits du génie d'Olmsted fut précisément sa capacité de traduire dans des aménagements physiques la philosophie et l'idéal des réformateurs sociaux de son époque.

Ce fut d'ailleurs en réponse aux aspirations des réformateurs sociaux, que ce soit les disciples de Jeremy Bentham en Angleterre, Charles Fourier en France, les William Channing, Henry Bellows ou Horace Bushnell aux États-Unis, désireux d'atténuer les misères morales et sociales des classes laborieuses des grandes villes industrielles, qu'est né, au 19^e siècle, le mouvement en faveur des parcs urbains. Ces réformateurs, mauvais juges d'un système techno-économique alors en pleine gestation, ont cru sincèrement qu'en démocratisant l'éducation et la culture, qu'en facilitant l'accès à la récréation, qu'en améliorant les qualités de l'environnement urbain, ces maladies et misères sociales se résorbent d'elles-mêmes. L'introduction de la nature dans la ville, avec son potentiel d'assainissement des tissus urbains et de régénération de l'âme, leur apparut éminemment souhaitable¹.

Olmsted partageait ces idées et cet idéal. Aussi écrira-t-il dans son rapport sur le parc du Mont-Royal: «It is a great mistake to suppose that the value of charming natural scenery lies wholly in the inducement which the enjoyment of it presents to change of mental occupation, exercise and air-taking. Beside and above this, it acts in a more directly remedial way to enable men to better resist the harmful influences of ordinary town life, and recover what they lose from them»². Pour lui, la nature possédait de véritables propriétés thérapeutiques, tant sur le plan physique que sur le plan moral. En effet, dans ce même rap-

MONTREAL



5

port, il insista sur ce fait que la nature ne possédait non seulement «a sanitary influence» mais constituait aussi «an educative and civilizing agency, standing in winning competition against the sordid and corrupting temptations of town»³. Donc, dans l'esprit d'Olmsted, la nature constitue l'élément indispensable à la santé du corps et de l'âme du citoyen. Son rôle est fondamental: elle vient rétablir l'équilibre perdu avec le déclenchement du processus d'urbanisation par la Révolution industrielle.

Dans cette optique, le mont Royal, territoire à peine affecté par les précédentes occupations résidentielles et d'une splendeur naturelle inégalée, comme il l'a lui-même reconnu⁴, lui offrait une opportunité exceptionnelle de mettre ses idées en pratique. Et ainsi qu'il le mentionna dans son rapport, le programme d'aménagement de ce territoire se trouvait déjà tout tracé par le potentiel du site et le charme de ses paysages... «all that you have seen and admired of the old work of nature must be considered as simply suggestive of what is practicable, suitable, and harmonious with your purposes of large popular use...»⁵.

2. *Pont Royal Albert*, 1876. Dans le fond, vue du parc du Mont-Royal dominant la ville. Dessin d'E. Berryman gravé par E. Haberer. Tiré de *l'Opinion Publique* et reproduit par Charles P. de Volpi et Peter S. Winkworth, dans *Montreal, A Pictorial Record*, p. 251.

Montréal, Coll. William Wolfe. (Phot. Gabor Szilasi).

3. *Portrait de Olmsted*

Tiré de *Montreal Illustrated Review*.

Montréal, Château Ramezay. (Phot. Gabor Szilasi).

4. *Chemin de promenade sur le mont Royal*

Montréal, Musée McCord.

(Archives photographiques Notman).

5. *Parc du Mont-Royal et ses environs*.

Plan d'A. Grandpré, 1905.

Montréal, Bibliothèque de l'Université McGill

(Coll. Rare Books). (Phot. Gabor Szilasi).

6. *Coup d'œil sur le Parc du Mont-Royal*.

Montréal, Musée McCord.

(Archives photographiques Notman).



6



7
8



7. *Chemin du parc de la Montagne, en hiver.*
 Montréal, Musée McCord.
 (Archives photographiques Notman).
 Dans le fond, on distingue la ferme de lord Strathcona dont il ne reste plus que l'habitation, construite en 1858; aujourd'hui le Centre d'Art de Montréal.

8. *L'Observatoire du Mont-Royal et l'ancien Belvédère.*
 Montréal, Musée McCord.
 (Archives photographiques Notman)

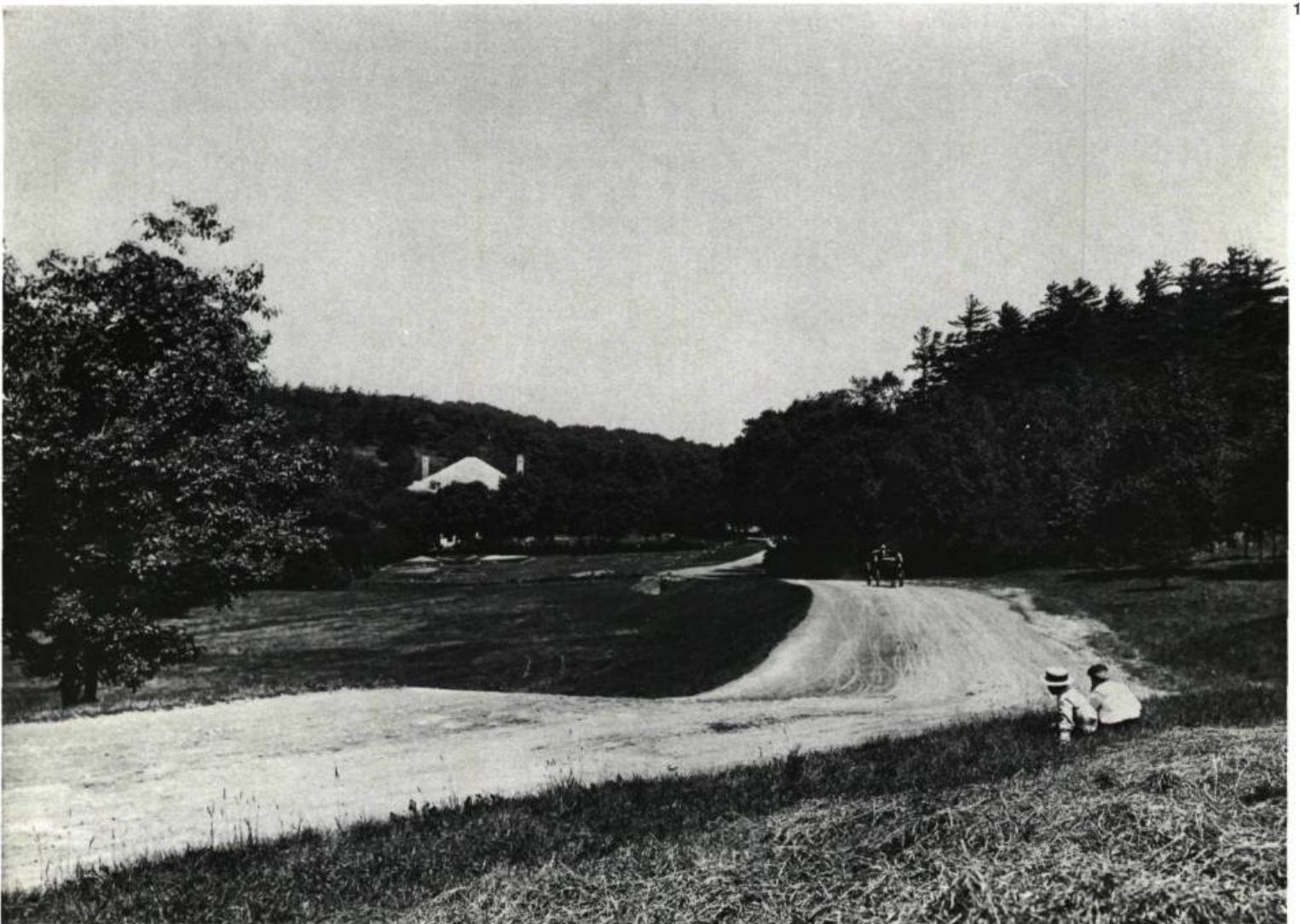
9. *Scène d'hiver sur le Mont-Royal.*
 Montréal, Musée McCord.
 (Archives photographiques Notman)

10. *Dans le parc du Mont-Royal.*
 Montréal, Musée McCord.
 (Archives photographiques Notman)



9

10



Pour respecter cette nature, en saisir le potentiel et l'exploiter à fond, Olmsted divisa son aire d'étude en huit parties distinctes correspondant aux principales caractéristiques de la topographie naturelle du site. Par exemple, il identifia le *Piedmont* et la *Côte Placide*, ces aires en pente douce situées du côté de l'avenue du Parc. Il définit également la base des flancs de la montagne (*underfell*), ces flancs escarpés eux-mêmes (*crag*), constituant l'élément le plus dramatique du site, leur couronnement (*upperfell*), qui correspond au sommet et descend en pente douce vers la clairière (*glades*), faible dépression au pied de laquelle se trouve aujourd'hui le lac des Castors.

Pour chacun des secteurs ainsi identifiés, Olmsted suggéra des aménagements paysagistes aptes à renforcer les caractéristiques naturelles et les qualités des paysages déjà existantes. Par exemple, il recommanda que les sommets du parc soit plantés d'essences d'arbres capables d'atteindre à cet endroit leur meilleure et plus haute stature. Il suggéra également que les flancs de la montagne soient plantés de façon à paraître les plus élevés possible et que, par contraste, le caractère calme et serein du *Piedmont* et de la *Côte Placide* soit respecté. Il insista encore pour que la clairière retienne son caractère de douce dépression, secteur rendu plus attrayant par la présence d'un réservoir (de

forme malheureusement trop géométrique pour l'endroit). En somme, comme l'a bien souligné A. L. Murray, un des objectifs poursuivis par Olmsted par ces types d'aménagements consistait à accentuer les traits de la topographie naturelle du site, à faire apparaître la montagne plus élevée qu'elle ne l'est en réalité⁶.

Enfin, le but social visé par Olmsted, à savoir faire bénéficier le citadin d'un contact régénérateur avec la nature, se reflète clairement dans son aménagement du réseau des voies d'accès et de promenade du parc. Avec un site d'une telle topographie, la tentation était forte de polariser tout l'intérêt sur quelques belvédères d'observation. Olmsted a su éviter ce piège: il a d'ailleurs mis les commissaires chargés de la réalisation du parc en garde contre la tentation de hisser les gens sur les sommets pour les faire jouir des panoramas et de les ramener ensuite à la ville par les chemins les plus courts⁷. Il proposa plutôt une voie d'accès pour voitures (à chevaux) épousant les lignes de moindre résistance de la topographie naturelle et amenant le citadin vers les sommets par une lente progression ponctuée de haltes et de fenêtres sur la ville, permettant ainsi une grande variété d'expériences de perception. Et, autre trait de son génie, il compléta ce réseau primaire par un réseau secondaire de sentiers réservés aux piétons, de façon à assurer une ségrégation entre ces deux moyens de locomotion.

On peut donc assumer que l'on ne saurait apprécier pleinement l'aménagement du mont Royal sans référence aux idéaux de l'époque et à la conception particulière qu'Olmsted se

faisait du rôle de la nature en milieu urbain. Il ne fait aucun doute — sans vouloir porter de jugements de valeur sur ce point — que ces idéaux se sont altérés depuis et que la forte croissance démographique enregistrée dans la Métropole a fait perdre au parc du Mont-Royal sa vocation première de réserve naturelle apte à assurer un contact privilégié citadin-nature. Olmsted avait pressenti ce danger et mis les commissaires en garde contre une mauvaise utilisation du parc: «If it is to be cut up with roads and walks, spotted with shelters, and streaked with staircases... and if thousands of people are to seek their recreation upon it unrestrainedly, each according to his special tastes, it is likely to lose whatever of natural charm you first saw in it»⁸. A la lumière des objectifs poursuivis par Olmsted, on peut mieux apprécier aujourd'hui le bien-fondé de cette mise en garde.

1. Albert Fein, *Frederick Law Olmsted and the American Environmental Tradition*. New-York, George Braziller, 1972, p. 18-29;
Idem, *The American City: The Ideal and the Real, in The Rise of an American Architecture*. Londres, Pall Mall Press, 1970, p. 51-112.
2. Frederick Law Olmsted, *Mount Royal, Montreal*. New-York, G. P. Putnam's Sons, 1881, p. 22.
3. *Ibid.*, p. 63.
4. *Ibid.*, p. 21.
5. *Ibid.*, p. 26.
6. A. L. Murray, *Frederick Law Olmsted and the Design of Mount Royal Park, Montreal*, in *Journal of the Society of Architectural Historians*, Vol. XXVI, No. 3 (October 1967), p. 116.
7. F. L. Olmsted, *op. cit.*, p. 58.
8. *Ibid.*, p. 26.

11. *L'Observatoire du mont Royal, 1915-1916*.
Montréal, Musée McCord.
(Archives photographiques Notman).

